La thématique était au centre de la journée de l'action parlementaire pour la paix, qui a eu lieu ce 22 Novembre 2021 à l' Assemblée nationale.

Autour de la table pour mener la reflexion, des membres du gouvernement, des parlementaires et des membres de la société civile.

«La paix est une condition sine qua non de survie de l'humanité et de tout développement durable», a affirmé à l'entame de cette rencontre, l'honorable Aba Ali, vice-président de l'Assemblée nationale. Or, ce représentant du Président de l'Assemblée national reconnaît que cette paix est aujourd'hui menacée par les conflits, la pauvreté, le dérèglement climatique et la pandémie du Covid-19.

Face à cette situation préoccupante, la journée d'action parlementaire pour la paix s'est voulu être un espace permettant à tous les participants, de conjuguer leurs efforts pour mettre à contribution, un ensemble de réflexions. "Des réflexions destinées à permettre à notre pays, de retrouver le chemin de la paix au travers du Sport et de la Culture", a relevé l'honorable Brigitte Emabot, présidente de l'Association internationale des parlementaires pour la paix,

organisatrice de ces assises.

Le Sport et la Culture étant tous les deux, des éléments de rassemblement et de divertissement, “Nous devrions donc devoir compter, a-t-elle ajouté, sur notre diversité culturelle pour surmonter ces différentes crises que nous traversons”.

D’autant plus, comme l’a fait remarquer, Dr Raphael Galega, vice-président de la commission des droits de l’Homme du Cameroun, que des données recueillies par cette commission entre les mois de Janvier et Novembre 2021 concernant la situation des Droits de l’homme indiquent qu’une centaine de civils ont été tués dans des conflits dans notre pays, parmi lesquels, des enfants, des femmes et des vieillards. Au cours de la même période, il signale également plus de 100 000 déplacés internes, concernant les régions de l’Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, pendant que des établissements scolaires restent fermés dans plusieurs localités de ces régions.

D’où la nécessité de l’intervention de l’Église dans cette quête d’un retour à une vie normale.

Apport de l’Eglise

“En tant qu’Eglise, nous avons la responsabilité d’éduquer les populations, à respecter la parole de Dieu, qui nous permet d’avoir un armement spirituel et moral, pour faire face aux défis de la vie, mais aussi de les encadrer à agir comme de véritables citoyens”. Affirme Emmanuel Ndjeanti, mandataire de “La voie”, une association religieuse.
L’Homme de Dieu fait par ailleurs savoir, que cette journée leur permettra, de montrer ce que l’Église a fait et continue de faire pour aider les chrétiens à tenir contre cette virulente attaque qu’est la pandémie du Covid-19, en l’occurrence. C’est également l’occasion pour eux, de voir comment mieux relayer au niveau des croyants, les mesures barrières édictées par les pouvoirs publics.

Au-delà de ces mesures barrières, les efforts des uns et des autres devraient conduire, a conclu Brigitte Emabot, à la mise en place des mesures efficaces, visant à soutenir nos artistes et à garantir l’accès à la culture, à court et à moyen terme, car, on ne le dira jamais assez, “la culture est ce qui nous reste quand nous avons tout perdu”.

Crtv